

13 Une boucle à saute frontière

Sur les communes de Viry et d'Avusy (Suisse)

Départ : Parking de Malagny

Dénivelé positif : 185 m

Durée : 2h40 (8 km)

Difficulté : Aucune

Patrimoine : naturel (Teppes de la Repentance, Rivière de la Laire), bâti (villages d'Avusy, Sézegnin et Malagny) et historique (sentier d'interprétation)

Cet itinéraire est balisé pour la randonnée pédestre.

Au départ du parking de **Malagny** (cimetière), prenez à droite (nord) pour rejoindre le centre du village. Face au lavoir, prenez ensuite à gauche sur 100 m et au lieu-dit « **Au Benaude** » engagez-vous à droite sur le chemin du même nom. Après 300 m, bifurquez à gauche sur le sentier caillouteux qui descend entre les cultures.

Le chemin pénètre alors dans le bois, traverse le ruisseau de Chênex (passerelle en béton) puis remonte et débouche sur une clairière sèche. Poursuivez alors la montée jusqu'à la lisière et rejoignez le centre équestre de **La Tuilière**.

Prenez ensuite à droite sur la route qui longe la propriété privée et continuez tout droit par le chemin qui descend entre les prés pâturés. A l'approche de la forêt, dirigez-vous à gauche (barrière automatique) : vous entrez alors dans le biotope protégé des **Teppes de la Repentance**.

Protégé par un arrêté préfectoral, ce site de quinze hectares abrite une faune et une flore remarquable. La nature argileuse du sol permet en effet la coexistence de milieux humides et de milieux secs. Il en résulte une diversité biologique exceptionnelle qui en fait l'une des plus belles friches à molinie de la Haute-Savoie !

Contournez le site par la droite puis laissez la piste carrossable et empruntez à gauche le sentier qui s'élève dans le biotope. Passez sur un platelage en bois puis prenez à droite (sentier pédestre) pour atteindre les hauteurs du site.

Au carrefour avec le chemin de la Repentance, poursuivre tout droit et entamez la descente vers **la Laire** (rivière) qui marque la frontière.

Des bornes en pierre ont été installées en rive gauche pour vous faire découvrir l'histoire de la frontière (Période Allobroges-An 1000, La Seconde Guerre mondiale, Les zones franches, etc.). Des empreintes d'animaux sauvages et de feuilles d'arbres sont également représentées sur des pas japonais !

Franchissez alors la frontière et la Laire par la grande passerelle (*attention, vous devez être munis de vos papiers d'identité*), puis suivez le nouveau balisage (losanges jaunes) qui vous conduit à travers la Champagne genevoise au pittoresque village suisse d'Avusy.

Quittez ensuite le village par le chemin du Moulin de la Grave (route) puis prenez à gauche le chemin ombragé qui redescend vers la Laire. A l'approche du vignoble entamez la remontée pour rejoindre **Sézegnin**, par le chemin des Plantées.

Au cœur du village (fontaines remarquables), vous avez la possibilité de prendre à droite pour rejoindre directement Malagny (par la route de Sézegnin) ou continuer tout droit. Suivre alors la route du Creux de Boisset sur 800 m et bifurquez à droite sur le chemin qui redescend pour atteindre le remarquable **Pont de Veigy**.

De retour en France, remontez par le chemin de la Laire et prenez la route à droite. Suivre enfin le chemin de la Ferat (*attention aux Bisons*) qui vous ramène à Malagny.

Vous souhaitez aller plus loin dans la découverte de notre région ? Alors rendez-vous sur notre site internet : www.pays-du-vuache.fr



(Suisse)

